Sainte-Cécile-de-Milton

NOTRE Actualité

EDITION / Nº 14 / MAI 2016

PESEZ SUR LE GAZ ...POUR VOUS INSCRIRE À LA COURSE DE BOITES À SAVON

INSCRIVEZ-VOUS À TOUTE VITESSE! VROUMMM...VROUMMM...

Dépêchez-vous à inscrire votre famille ou votre écurie (entreprise) à notre course amicale de boîtes à savon qui se tiendra le 25 juin dans le cadre de la Fête nationale. Nous vous assurons du plaisir autant pour les petits que pour les grands.

Visitez notre site Internet au www.miltonqc.ca sous l'onglet milieu de vie/ Fête nationale 2016 afin de remplir le formulaire d'inscription à imprimer et faites-le parvenir avant le 10 juin au bureau municipal.

De plus, vous pourrez prendre connaissance des règlements relatifs à ce bel événement!
Relevez le défi ! Participez à dynamiser notre milieu !

ENSEMBLE, FAISONS DE CET ÉVÉNEMENT UNE RÉUSSITE... ÇA NOUS CONCERNE TOUS!

MUNICIPALITÉ
DE SAINTE-CÉCILE-DE-MILTON

136, rue Principale, Sainte-Cécile-de-Milton (Qc) J0E 2C0
TEL (450) 378-1942 / TÉLEC (450) 378-4621 / mun@miltonqc.ca

MOT du MAIRE

Chères citoyennes,
Chers citoyens

Bonne nouvelle ! Le conseil municipal va de l'avant avec le projet de construction d'une nouvelle rue. Celle-ci créera le lien entre la rue Bagatelle et la rue Boulais. Ce dossier revient régulièrement au conseil, et aujourd'hui, il semble que les astres soient alignés pour sa concrétisation. Les propriétaires concernés ont tous été rencontrés, notamment la commission scolaire afin d'obtenir leur accord. Si tout se déroule comme prévu les travaux seront exécutés à l'été 2017. Ce projet rendra accessibles 11 terrains résidentiels. Le secteur n'est pas en zone agricole et ne requiert pas d'autorisation du Ministère de l'Environnement, ce qui facilite beaucoup sa réalisation.

De plus, l'émission des permis pour la construction résidentielle va très bien. Déjà, nous pouvons le constater avec les nombreux chantiers en cours. L'année 2016 s'annonce donc comme une année exceptionnelle ! Sans compter que le développement du parc PME prendra son envol dans les prochaines semaines avec la construction de plusieurs bâtiments. À cet effet, nous sommes fiers de vous informer que le conseil a accepté trois nouvelles ventes de terrains dans le parc PME pour le mois de mai. D'ailleurs, sur les dix-huit lots que compte le parc, il n'en reste plus que six de libres et déjà plusieurs acheteurs sont intéressés pour les acquérir.

En terminant, le conseil vous invite à consulter son plan d'urbanisme qui est en ligne sur le site de la municipalité au www.miltonqc.ca sous l'onglet Urbanisme. Par surcroît, il est possible de le consulter au bureau municipal en version papier pour les gens qui le désirent et qui n'ont pas Internet à la maison. Vos commentaires et questionnements sont importants pour nous et pour l'avenir de notre communauté. Le processus de refonte réglementaire est un exercice démocratique auquel vous êtes conviés et n'hésitez pas à nous interpeller à ce sujet...L' invitation est lancée.

Vous êtes notre raison d'être

Paul Sarrazin, maire

INFOS MRC

ÉCOCENTRES

...Nous redonnons à vos matières une valeur inestimable...

Paillis forestier... à découvrir, à partager et à donner !

Le paillis forestier est un broyat de rameaux de branches de 5 cm ou moins de diamètre provenant de feuillus et de conifères. Celui que l'on produit aux ÉCOCENTRES à Granby et Waterloo est le résultat du broyage des branches apportées par les citoyens et les municipalités du territoire de la Haute-Yamaska.

L'utilisation du paillis forestier pour les aménagements paysagers, les potagers et l'horticulture en général commence à gagner en popularité. Excellente nouvelle, car de tous les paillis disponibles sur le marché, il est le plus bénéfique pour nos cultures.

Ce paillis n'est pas comme les autres et mérite des éloges. Il fait partie de la catégorie de paillis à décomposition rapide ce qui lui permet d'influencer considérablement la croissance des plantes. Le paillis forestier améliore la structure des sols et stabilise leur pH. C'est lors de sa décomposition qu'il se transforme en un compost fournissant une quantité appréciable d'éléments nutritifs. Il maintient un excellent taux d'humidité dont les végétaux ont besoin, sans oublier qu'il contrôle les mauvaises herbes et certains insectes nuisibles.

L'automne est la meilleure période pour utiliser ce paillis. Il est recommandé d'appliquer une couche de 3 à 5 cm autour des plantes herbacées et de 7 à 10 cm autour des arbres et des arbustes.

Les ÉCOCENTRES à Granby et Waterloo vous offrent gratuitement ce fameux paillis forestier. Informez-vous régulièrement de la disponibilité par téléphone au 450 378-9976, poste 2231. L'équipe des ÉCOCENTRES est fière de redonner à la population et vous invite à en profiter !

ÉCOCENTRES
1080, rue André-Liné, Granby - 6550, rue Foster, Waterloo
450 378-9976, poste 2231 - www.haute-yamaska.ca
mrc La Haute-Yamaska

ORDRE du JOUR de L'ASSEMBLÉE de MAI 2016

Séance régulière du lundi, 9 mai 2016, tenue à la salle du communautaire,
130, rue Principale, Sainte-Cécile-de-Milton à 19 h 30

ORDRE DU JOUR

1. **Ouverture de l'assemblée**
   - 1.1 Ouverture de l'assemblée - Informations générales
   - 1.2 Modification (s) à l'ordre du jour / Adoption de l'ordre du jour
   - 1.3 Adoption des procès-verbaux de la séance ordinaire du 11 avril 2016 et de la séance extraordinaire du 20 avril 2016
2. **Administration / Ressources humaines / Juridique / Cour municipale**
   - 2.1 Dépôt des états financiers comparatifs de 2016 et 2015 et dépôt des états des revenus et dépenses d'avril 2016
   - 2.2 Dépôt du rapport mensuel relatif au règlement de délégation 538-2015
   - 2.3 Autorisation de vente à Pousse-Vert Dany Allard Inc. du lot 4 031 187 du cadastre du Québec
   - 2.4 Autorisation de vente à Gestion Berniquez et Borduas du lot 4 031 188 du cadastre du Québec
   - 2.5 Autorisation de vente à Messieurs Claude Belley et Robert Houle (Isolation Nordic) du lot 4 281 772 du cadastre du Québec
   - 2.6 Club 3 et 4 roues de l'Estrie – Validation des passages de véhicules hors routes pour l'année 2016-2017
   - 2.7 Achat du lot 5 466 690 par la municipalité
   - 2.8 Cession du lot 3 556 955 à Camping Oasis à l'intersection du 1er Rang Ouest et du Chemin Bélair
   - 2.9 Avis de motion pour modifier le règlement no, 475-2009 décrétant l'imposition d'une taxe aux fins du financement des centres d'urgence 9-1-1
3. **Sécurité Publique / Police – Incendie – Premiers répondants**
   - 3.1 Borne sèche – autorisation signature entente
   - 3.2 Nomination d'un premier répondant Mme Vanessa Laflamme
   - 3.3 Nomination d'un premier répondant Mme Julie Mailloux
   - 3.4 Demande à la MRC d'un règlement uniformisé pour le stationnement de véhicules commerciaux
4. **Travaux publics / Chemins-routes / Bâtiments-terrains**
   - 4.1 Modalités location du terrain de balle au Parc des Générations pour remplacer la résolution no. 01-06-090
   - 4.2 Programme d'aide à l'entretien du réseau routier local – Reddition de compte 2015
   - 4.3 Demande à Hydro-Québec pour nouvelle rue (Projet Marciano)
   - 4.4 Utilisation du sol obtenu suite au nettoyage des fossés
5. **Urbanisme / Environnement / Hygiène du milieu**
   - 5.1 Rapport des permis émis durant le mois d'avril 2016
   - 5.2 Dossier PIIA-3, 96, rue Ostiguy / Lot 5 037 943
   - 5.3 Dossier PIIA-6, 46, rue Lussier / Lot 3 556 024
   - 5.4 Dossier PIIA-6, 16, rue Boulais / Lot 3 556 258
   - 5.5 Dossier PIIA-6, 16, rue Boulais / Lot 3 556 258
   - 5.6 Demande de dérogation mineure #D16-05 / Lot 3 556 258
   - 5.7 Demande de dérogation mineure #D16-06 / Lot 3 556 025
   - 5.8 Demande d'appui à Pépinière du Jaseur Inc.
   - 5.9 Avis de motion afin de modifier l'article 128 du règlement de zonage 461-2008 pour établir une superficie minimale de bâtiment principal pour les zones ICL-1 et ICL-2
   - 5.10 Démission de ……du CCU (Comité consultatif d'urbanisme) **POINT RETIRÉ**
6. **Service Communautaire / Culturel / Loisirs / Communication**
   - 6.1 Mise sur pied d'un comité pour la mise à jour de la politique familiale et des aînés
   - 6.2 Politique familiale et des aînés – Résolution identifiant l'échéancier de résolution de la politique
   - 6.3 Mise à jour de la politique familiale et des aînés – Résolution afin de signifier qu'un élu sera responsable des questions familiales
   - 6.4 Emploi été échanges étudiants YMCA 2016
   - 6.5 Lettre accréditation municipalité amie des enfants
7. **Développement économique / Industriel**
8. **Période de questions**
9. **Levée de la séance**

Pierre Bell
Directeur général et secrétaire-trésorier

INFOS MRC

PRÉSERVATION DES BANDES RIVERAINES EN HAUTE-YAMASKA

Réglementation

La réglementation en vigueur prévoit que la rive des lacs et des cours d'eau doit avoir une largeur variant entre dix (10) et quinze (15) mètres, selon la pente du terrain.

Dans la rive et le littoral, **il est interdit de construire, de réaliser des ouvrages ou des travaux**. Il y a toutefois quelques exceptions, consultez votre municipalité pour plus d'information.

TONTE DE GAZON

La tonte du gazon est interdite. Pour les pelouses existantes en date du 16 septembre 2008, la tonte de gazon est interdite dans une bande d'une largeur de trois (3) mètres seulement, mesurée à partir du bord d'un lac ou d'un cours d'eau, comme l'indique le schéma suivant.

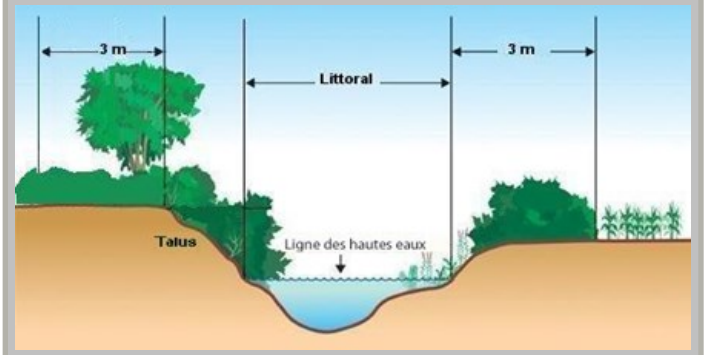

CULTURE DU SOL EN MILIEU AGRICOLE

En milieu agricole, il est interdit de cultiver le sol dans la bande de conservation d'une largeur minimale de trois (3) mètres, comme l'indique le schéma suivant.

OPÉRATIONS BANDES RIVERAINES EN SANTÉ EN MILIEU AGRICOLE

Une aide financière est offerte aux exploitants agricoles enregistrés à la MRC pour la confection de plans d'aménagement réalisés dans le cadre de projets de revégétalisation de la bande riveraine en milieu agricole.
Pour plus d'information, consultez le site Web haute-yamaska.ca à la section sur le Plan directeur de l'eau.

RECYCLEZ COMME À LA MAISON

Il est si simple de recycler en Haute-Yamaska. À la maison comme dans les aires publiques, vous pouvez trier vos matières résiduelles en deux temps, trois mouvements. Dans les parcs et sur le réseau cyclable, vous trouverez des bacs qui reprennent à la fois les matières recyclables et les déchets. Avec le retour du beau temps et des sorties en famille, vous aurez sans doute bien des occasions de les utiliser.

VENEZ RENCONTRER VOS ÉCOCENTRES ET APPPORTEZ VOS MATIÈRES

Du 20 au 24 juillet, vous pourrez rencontrer les représentants des écocentres à la Fête des mascottes à Granby. Vous reconnaîtrez leur kiosque grâce au conteneur d'un vert flamboyant. Vous pourrez y déposer vos matières et en apprendre plus sur les services des écocentres.

VIE COMMUNAUTAIRE

UNE AUTRE BONNE RAISON DE VIVRE ICI!

En plus, d'être certifiée Municipalité Amie de la famille et des aînés notre Municipalité vient d'être accréditée « MUNICIPALITÉ AMIE DES ENFANTS » par le Carrefour Action Municipal et famille (CAMF). Cette accréditation vise à reconnaître les acquis et les intentions des municipalités quant à l'importance accordée à l'enfant dans l'élaboration de son offre de service par le biais de sa politique familiale municipale.

Une Municipalité amie des enfants (MAE) est une municipalité qui s'engage à respecter les droits de l'enfant et dans laquelle ses opinions, ses besoins et ses priorités font partie intégrante des décisions, des politiques et des programmes publics. Bref, c'est une municipalité qui fait place à l'enfant dans toutes ses actions. La Convention relative aux droits de l'enfant des Nations Unies demande, entre autres, aux municipalités de repenser leur structure, leurs services et l'aménagement qui ont des répercussions sur la qualité de vie de leur communauté. Le programme MAE vise à reconnaître les acquis et les intentions d'une municipalité quant à l'importance accordée à l'enfant dans l'élaboration de son offre de services.

SURVEILLEZ VOS BOITES AUX LETTRES

Vous recevrez bientôt la programmation complète de la Fête nationale des Miltonnais et Québecois qui se tiendra le 25 juin 2016 au parc des Générations.

Une occasion de célébrer ensemble!
En dépit des grands froids de l'hiver, des vents de l'automne et des pluies du printemps, le feu sacré du Québec est toujours dans nos cœurs depuis des siècles!
Jeunes, vieux, nés ici ou ailleurs, la passion du Québec nous enflamme et nous fait réaliser les plus grands exploits.

Gratuit
La Fête nationale du Québec
Sainte-Cécile-de-Milton
UNE JOURNÉE DE PLAISIR POUR TOUTE LA FAMILLE!
THE COLD HEADS
25 JUIN 2016
PARC DES GÉNÉRATIONS SAINTE-CÉCILE-DE-MILTON DE 14 H À 23 H
Abeille Beausoleil
déménage à la campagne
PROGRAMMATION
14 H COURSE DE BOITES À SAVON
15 H MOMENT DE «ZUMBAMBIN» AVEC DEBBIE DESMARRAIS
17 H SERVICE DE MAÏS OFFERT GRATUITEMENT JUSQU'À ÉPUISEMENT DES STOCKS
17 H MOMENT DE «ZUMBADULTE» AVEC DEBBIE DESMARRAIS
18 H COURONNEMENT DES GAGNANTS DE LA COURSE DE BOITES À SAVON
19 H SPECTACLE D'ABEILLE BEAUSOLEIL «DÉMÉNAGE À LA CAMPAGNE»
20 H SPECTACLE «AVIS DE RECHERCHE » CHANTEURS DE CHEZ-NOUS
21 H SPECTACLE DU GROUPE «THE COLD HEADS»
22 H FEUX D'ARTIFICE DE ROYAL PYROTECHNIE
ZONE FAMILLE
JEUX GONFLABLES, TRAMPOLINE GÉANT, MAQUILLAGE, TATOUAGE, AMUSEUR PUBLIC, SPLIT LE CLOWN, BARBE À PARA, ETC. GRATUIT
SERVICE DE RESTAURATION ET DE BAR SUR LE SITE $$$
IMPORTANT:
LES PROFITS DE LA VENTE DE BOISSON FINANCERONT EN PARTIE LES ACTIVITÉS DE LA FÊTE NATIONALE. AUCUNE BOISSON ALCOOLISÉE N'EST PERMISE SUR LE SITE. NOTEZ BIEN QUE CERTAINS SACS À DOS POURRONT ÊTRE SOUMIS À UNE FOUILLE À L'ENTRÉE DU PARC.
OPÉRATION NEZ BLEU
SERVICE DE RACCOMPAGNEMENT GRATUIT DÈS 22 H 30 . USEZ DE PRUDENCE, C'EST GRATUIT!
MERCI À NOS COMMANDITAIRES
OR
ARGENT
BRONZE
Sainte-Cécile-de-Milton
Matreg
Beaulieu
REMORQUAGE BEAUREGARD
Mario Cloutier
Desjardins
LES VERGERS DE LA COLLINE
SANI ECO
CENTRE MÉCANIQUE TI-MA AUTO-CAM MÉCANIQUE GÉNÉRALE 450 375-3531
La Boutique du Harnais
LIGNES MASKA
ATELIER JL TECH
RAYBEN

simplement brillant

www.miltonqc.ca

BRUNCH

AU PROFIT DE LA FABRIQUE SAINTE-CÉCILE

Merci à tous ceux qui ont enrichi notre événement par leur présence et encourager ainsi la Fabrique Sainte-Cécile!

Chaque année vous nous démontrez combien vous tenez à votre paroisse!

L'écho de l'Âge d'Or

Mot de la présidente

Un petit mot pour remercier les membres qui étaient présents lors de notre assemblée annuelle. Le comité reste le même pour la prochaine année. Le beau temps est arrivé alors si vous êtes intéressés vous pouvez vous joindre à nous pour jouer à la pétanque au Parc des Générations le mardi à 19 h à partir de Juin. Bienvenue à vous tous!

PRÉSIDENTE	LUCIENNE RIEL	361-2776
VICE-PRÉSIDENT	ROBERT GRAVES	372-3439
SECRÉTAIRE	LYSE LANDRY	378-1319
TRÉSORIÈRE	GINETTE GRIGGS	378-1860
DIRECTRICE	MARIELLE DELORME	378-9755
DIRECTRICE	DIANE BLAIN	994-2455
DIRECTRICE	YVETTE LUSSIER	378-8644

Activités

Cours de danse de ligne : tous les lundis à 9 h 30 avec Mme Jacqueline. Coût de chaque cours 4$, au centre communautaire de Sainte-Cécile. Responsable des cours Mme Yvette Lussier

Billard

Tous les jeudis soir 19 h à la salle communautaire de Sainte-Cécile- de-Milton

Galet

Tous les mardis à 13 h à la salle communautaire . Venez prendre un café avec nous

Danse

Tous les 2e vendredis du mois de 19 h 45 à 23 h, soirées dansantes à Sainte-Cécile-de-Milton. Avec les Maréances. Goûté à la fin de la soirée.

Les prochaines soirées dansantes se tiendront les 10 juin et 8 juillet 2016 à 19 h 45. Merci !

APCHQ — INFO ALERTE — apchq.com

RénoVert : nouveau crédit d'impôt à la rénovation!

Lors du dépôt du budget provincial 2016-2017, le gouvernement du Québec a instauré un nouveau crédit d'impôt à la rénovation domiciliaire : RénoVert.

Nous sommes très fiers puisque depuis la fin de LogiRénov en juillet dernier, nous avons fait de nombreuses représentations auprès du gouvernement afin de lui demander d'instaurer un nouveau crédit d'impôt. Nous sommes également intervenus publiquement à plusieurs occasions afin de sensibiliser la population des bienfaits qu'aurait un crédit semblable pour l'économie et les finances publiques du Québec. Aujourd'hui, nos membres peuvent se réjouir de sa mise en place.

Les modalités

RénoVert est un crédit d'impôt remboursable destiné aux consommateurs désireux d'entreprendre des travaux de rénovation résidentielle écoresponsable.

- La valeur du crédit correspondra à 20 % des dépenses admissibles qui excéderont 2500 $, pour un montant maximal de 10 000 $.
- Les travaux devront être effectués par un entrepreneur licencié à la Régie du bâtiment du Québec.

Une entente écrite avec un entrepreneur devra être conclue avant le 1er avril 2017 et les dépenses de rénovation prévues à l'entente devront être acquittées au plus tard le 30 septembre 2017.

Les travaux admissibles

Voici les travaux admissibles de ce nouveau crédit d'impôt :

- isolation du toit, des murs extérieurs, des fondations et des planchers exposés;
- étanchéisation des fondations, des murs, des portes et des fenêtres;
- installation des portes et des fenêtres;
- installation d'un toit végétalisé;
- divers travaux mécaniques visant les systèmes de chauffage, de chauffe-eau, de climatisation et de ventilation; mise aux normes des installations sanitaires.

Vous pouvez communiquer avec l'APCHQ au 514 353-9960 ou au 1 800 361-2037, poste 388.

SERVICE D' URBANISME

CONSTRUCTION OU RÉNOVATION : AVEZ-VOUS VOTRE PERMIS?

Avant d'entreprendre des travaux de rénovation, d'installer un cabanon, une piscine, une clôture ou toute autre construction, vous devez préalablement effectuer une demande de permis auprès de votre municipalité.

D'autres interventions nécessitent également l'autorisation de la municipalité : travaux dans la bande riveraine, forage d'un puits, changement d'usage, etc. Quel que soit votre projet, renseignez-vous auprès de l'urbanisme afin de vous assurer qu'il est conforme à la règlementation en vigueur et obtenir un permis.

LE SAVIEZ-VOUS?

Afin de permettre un accès sécuritaire à la rue en sortant de votre cour, les cèdres situés de chaque côté doivent être taillés à 1,2 m de hauteur et sur une longueur de 3 m afin de ne pas obstruer la visibilité des automobilistes.

RAPPEL

Date limite pour démanteler vos TEMPOS est le 15 AVRIL 2016

En vertu du règlement de zonage, les propriétaires doivent retirer les abris temporaires, communément appelé TEMPOS, dès le 15 avril de chaque année. L'année dernière, de nombreuses visites sur le territoire ont permis de constater que certains propriétaires ne respectaient pas ce délai et une lettre leur a été adressée pour s'assurer du respect du règlement. Encore cette année, la Municipalité entend faire respecter ce délai.

Nous demandons votre collaboration afin de retirer les tempos, incluant la toile et la structure métallique, dès maintenant, si cela n'est pas encore fait.

Avis À LA POPULATION

PLAN D'URBANISME

La Municipalité de Sainte-Cécile-de-Milton travaille depuis l'automne 2015 à la révision de ses outils d'urbanisme. Le 2 décembre 2015, une première consultation publique a permis aux citoyens de s'exprimer sur les orientations et les objectifs à atteindre en matière d'aménagement du territoire. Les informations recueillies ont permis de développer une vision, à établir les grandes orientations et à identifier les actions nécessaires pour atteindre les objectifs.

Le plan d'urbanisme en version préliminaire est maintenant disponible pour consultation au bureau municipal ou encore en version PDF sur le site Internet de la Municipalité au www.miltonqc.ca :

Nous vous invitons à nous partager vos observations et commentaires par écrit en déposant vos documents au bureau municipal ou encore en nous joignant par courriel à l'adresse suivante : mun@miltonqc.ca

La Municipalité compte tenir une seconde consultation publique à l'automne 2016 et vous présenter par le fait même sept (7) règlements d'urbanisme révisés :

- permis et certificats;
- lotissement;
- zonage;
- construction;
- plan d'implantation et d'intégration architecturale;
- comité consultatif d'urbanisme;
- dérogation mineure.

BONNE NOUVELLE!

Grâce à programme d'Emploi d'Été Canada, la Municipalité sera accompagnée, de la mi-mai à la mi-août, d'un inspecteur municipal temporaire. Le premier mandat qui lui sera confié sera le retrait des abris tempos (structure et toile). Par la suite, l'inspection des permis de construction constituera une grande partie de son territoire. Une attention sera également apportée aux bâtiments non complétés ou en mauvais état.

Par souci d'efficacité, des accroches portes seront laissés à certains domiciles et il sera important de prendre connaissance, et en considération, le contenu des documents.

Le Conseil municipal et l'administration tiennent donc à souhaiter la bienvenue à M. Tom Viau Ipperciel dans notre belle municipalité.

JUIN 2016

1		Collecte d'ordures ménagères
6	19 h	Pétanque- parc des Générations-Âge d'Or
8		Collecte d'ordures ménagères
9	19 h	Billard - Âge d' Or-Salle communautaire
9		Collecte de rebuts encombrants. Matériaux de construction NON ACCEPTÉS
9	19 h	Billard - Âge d' Or-Salle communautaire
10	19h 45	Danse de l'âge d'Or salle communautaire
10		Collecte des matières recyclables
13	19 h 30	Séance du Conseil municipal
14	19 h	Pétanque- parc des Générations-Âge d'Or
15		Collecte d'ordures ménagères
16	19 h	Billard - Âge d' Or-Salle communautaire
16		Remise des documents pour le CCU
21	19 h	Pétanque- parc des Générations-Âge d'Or
22		Collecte d'ordures ménagères
23	19 h	Billard - Âge d' Or-Salle communautaire
24		Collecte des matières recyclables
25	14 h 30 À 23 h	Fête nationale-parc des Générations
27	8 h 30 À 16 h 30	Début camp de jour École Sainte-Cécile
28	19 h	Pétanque- parc des Générations-Âge d'Or
29		Collecte d'ordures ménagères

IMPORTANT :
Lors des collectes des rebuts encombrants (communément appelés gros rebuts), **les matériaux de construction ne sont pas acceptés.**

LA PROCHAINE SÉANCE DU CONSEIL MUNICIPAL SE TIENDRA LUNDI, LE 13 JUIN, À LA SALLE COMMUNAUTAIRE À 19 H 30.

LES DOCUMENTS POUR LE CCU DOIVENT ÊTRE REMIS AU PLUS TARD LE 16 JUIN, AU BUREAU MUNICIPAL POUR ÊTRE TRAITÉS AU CONSEIL DU 11 JUILLET PROCHAIN.

ENVIRONNEMENT INFOS-CITOYENS

Suivi des collectes de matières recyclables

Durant les mois de mai et juin, l'équipe de la MRC de La Haute-Yamaska sillonnera les rues de votre municipalité afin de faire le suivi des collectes des matières recyclables. Cet exercice consiste à la vérification sommaire des contenants de récupération en bordure de rue par la levée des couvercles seulement, et ce, à des fins statistiques. Aucune matière et aucun sac ne seront manipulés. Le suivi servira à documenter la participation à la collecte des matières recyclables et à dresser un portrait des différentes réalités et caractéristiques du territoire. Un accroche-bac sera laissé pour vous informer de notre passage
Ensemble, poursuivons nos efforts pour une société sans gaspillage!

COLLECTE de PNEUS 2016

VENDREDI 27 MAI DE 8 H 30 À 16 H 30
AINSI QUE SAMEDI 28 MAI DE 9 H à 12H
AU GARAGE MUNICIPAL
136, RUE PRINCIPALE

*Les pneus de camion ainsi que les pneus avec jante ne sont pas acceptés.

WOW! L'ÉCOCENTRE S'INTALLE CHEZ NOUS POUR L'OCCASION!

Samedi le 28 mai, l'écocentre tiendra une activité de trie pour vous sensibiliser et vous départir de diverses matières avec lesquelles on ne sait pas trop quoi en faire pour s'en débarrasser correctement. Profitez-en pour apporter vos matières dans la cours du garage municipal de 9 h à 12 h.

Saurez-vous dans quel bac déposer votre vieille perceuse?

DONS D'ARBRES

GRATUITS
28 MAI 2016
AU GARAGE MUNICIPAL
DE 9 H À 12 H

CONSEIL MUNICIPAL

Sarrazin Paul, maire
450 378-1942
450 777-6717
maire@stececiledemilton.qc.ca

Lussier Claude
450 405-3171

Meunier L. Jacqueline
450 378-6809

Fehlmann Johanna
450 777-5629

Pigeon Richard
450 772-6660

Goyette Sylvain
450 777-1346

Roy Sylvain
450 378-6909